DIPLÔME D'ÉTUDES MUSICALES (D.E.M)*





| Durée du cursus : 2 à 3 ans | Admission sur concours

1. UV Dominante

Basse | Batterie | Chant | Clavier | Cordes | Guitare | Vent

- 1h hebdomadaire
- Évaluation terminale

2. UV de Culture Jazz

UV de Relevé et Commentaire d'écoute

3. UV de Pratique Collective

Atelier de pratique d'ensemble dirigé (ensemble improvisation jazz, Ensemble répertoire jazz, Ensemble de travail rythmique, etc.).

- Cours hebdomadaire
- Évaluation continue

4. UV complémentaire

Réalisation d'un projet personnel (à faire pendant le cursus DEM).

5. UV complémentaire obligatoire pour les batteurs UV piano-batteur

La validation de chaque Unité de Valeur est obligatoire pour l'obtention du Diplôme d'études Musicales complet.

UV optionnelle(s)- au choix et en fonction des places disponibles

- Improvisation
- Analyse
- Écriture
- Histoire de la musique
- MAO : Création Sonore ou Composition Assistée par Ordinateur
- Acoustique Musicale
- Orchestration

^{*} Préfiguration du DNEM